

Lundi 18 mars 2019

Sécurisation des piétons au rond-point de Kerustum à Quimper



A compter du mercredi 27 mars, le Conseil départemental du Finistère va expérimenter le passage des routes départementales, actuellement en deux voies, en une seule voie de circulation en sorties du rond-point de Kerustum.

L'objectif est de sécuriser les traversées de voies de circulation par les piétons ainsi de sensibiliser chacun.e au partage de la route.

Rond-point de Kerustum vers Pont-l'Abbé et Concarneau

Sur la rocade de Quimper, les routes départementales vers Pont-l'Abbé et Concarneau connaissent l'un des trafics routiers les plus denses de l'agglomération quimpéroise (*entre 13 500 et 18 000 véhicules/jour*). La proximité de l'IUT, de deux lycées et de nombreux commerces génère jusqu'à 500 traversées piétonnes certains jours.

Par conséquent, les sorties du giratoire de Kerustum en direction de Concarneau et Pont-l'Abbé passeront de deux voies à une voie.

Les objectifs de cette configuration sont de réduire les temps de traversée, de supprimer le masque de visibilité entre deux véhicules en approche du passage piétons et d'apaiser les comportements de certains conducteurs dans le giratoire.

La durée de l'expérimentation n'est pas établie et dépendra d'une évaluation continue des dispositifs.

Cabinet de la Présidente

Contact Presse : David MOAN 02 98 76 64 20 – Magali PERON 02 98 76 26 78 – presse@finistere.fr

Maison du Département – 32 bd Duplex 29196 Quimper Cedex